

Capitale
européenne

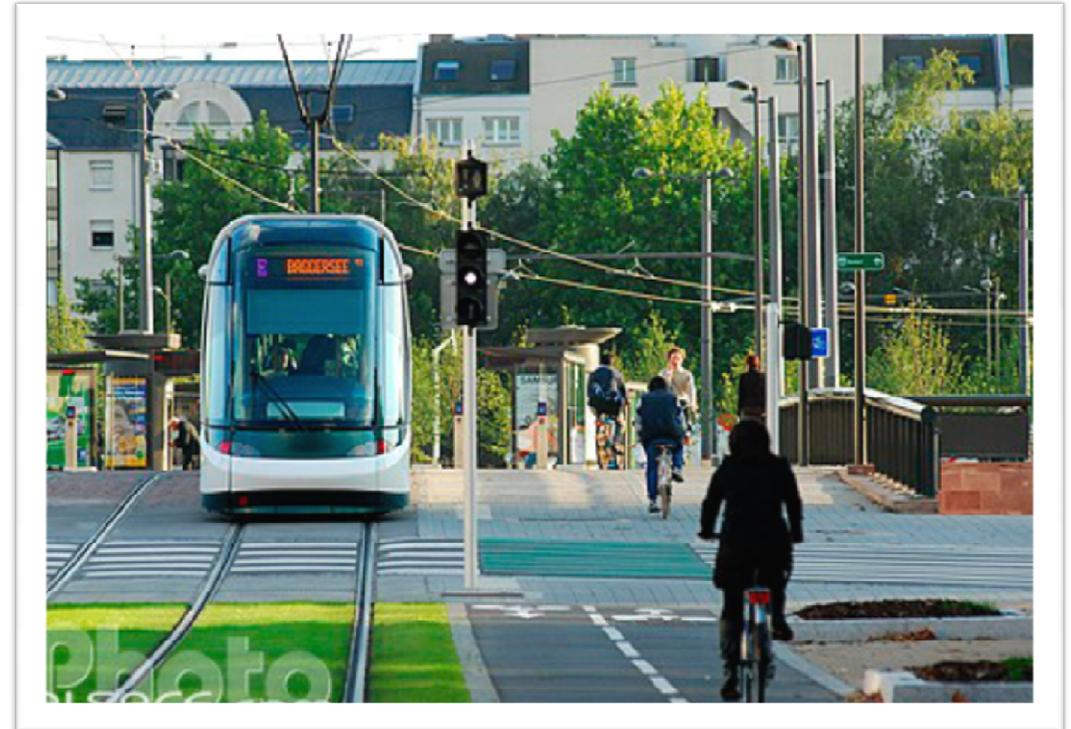
Strasbourg.eu
eurométropole

Rencontres Rue de l'avenir
« A pied, à vélo, bien dans ma ville »

Dijon, 22/09/22

Sophie Dupressoir
conseillère municipale déléguée
à la ville marchable et cyclable

- Années 60 : Strasbourg façonnée par la voiture
- Années 90 : le choix du tramway guide le développement de la ville, dynamise les commerces et les quartiers
- Strasbourg devient pionnière des mobilités actives, ville cyclable et marchable. 1^{er} Plan piéton (2012)
- 2020 : nouveau cap vers « la Ville à vivre » : espaces publics et stationnement, plan vélo, plan piéton, RER métropolitain, 3 lignes de tramway, Plan canopée, ZFE.



Evaluation chiffrée

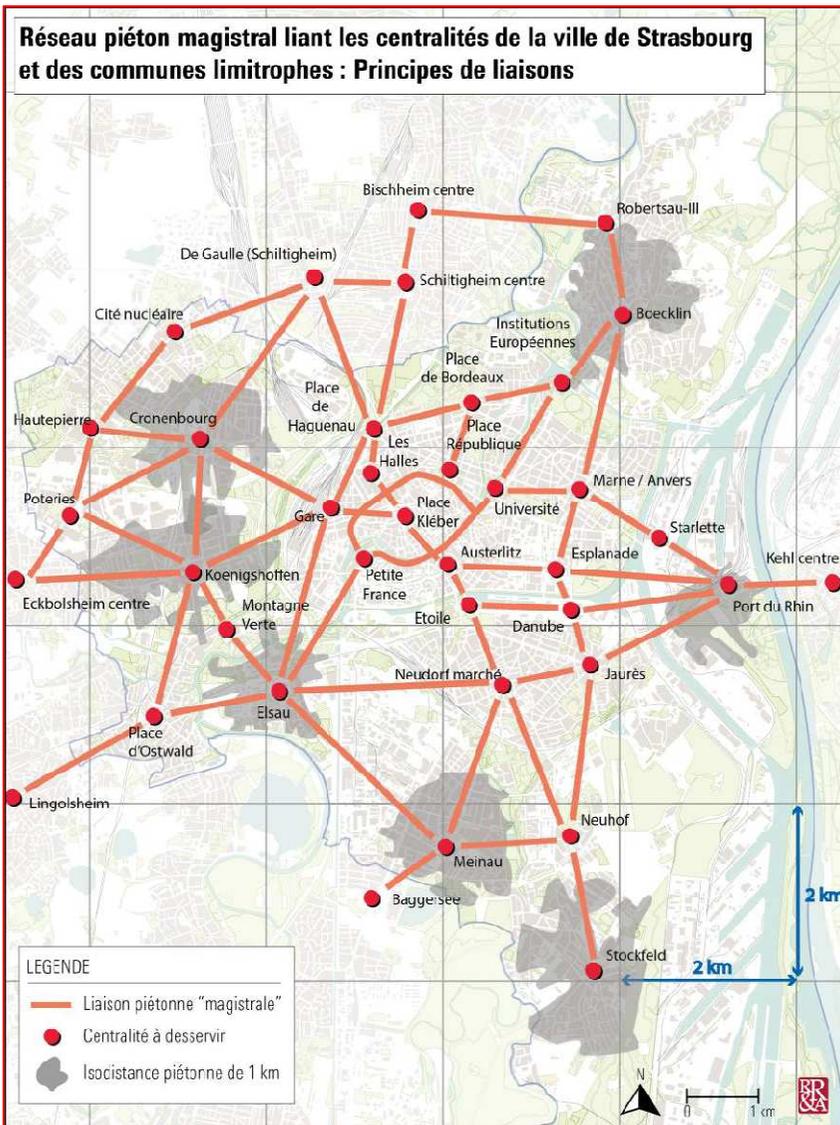
24

		Etat d'avancement :					Moyenne : 2,7	
1	Promouvoir la marche							3,5
2	Accorder plus de place aux piétons						3,0	
3	Désamorcer les conflits piétons / vélos						3,0	
4	Utiliser les documents d'urbanisme pour améliorer la perméabilité piétonne du territoire						2,5	
5	Instaurer le « 1% piétons » à l'occasion des projets TCSP					2,0		
6	Généraliser la démarche de pédibus dans les écoles publiques primaires					2,0		
7	Renforcer la perméabilité piétonne sur les « axes 50 »					2,0		
8	Mieux traiter les carrefours pour le piéton					2,0		
9	Traiter et planifier les ouvrages d'art stratégiques du réseau piétonnier						3,0	
10	Créer un réseau piétonnier magistral reliant les centralités des quartiers							4,0

1 Non réalisé	2 Mise en œuvre très partielle
3 Mise en œuvre partielle	4 Mise en œuvre avancée



1ère Magistrale piétonne

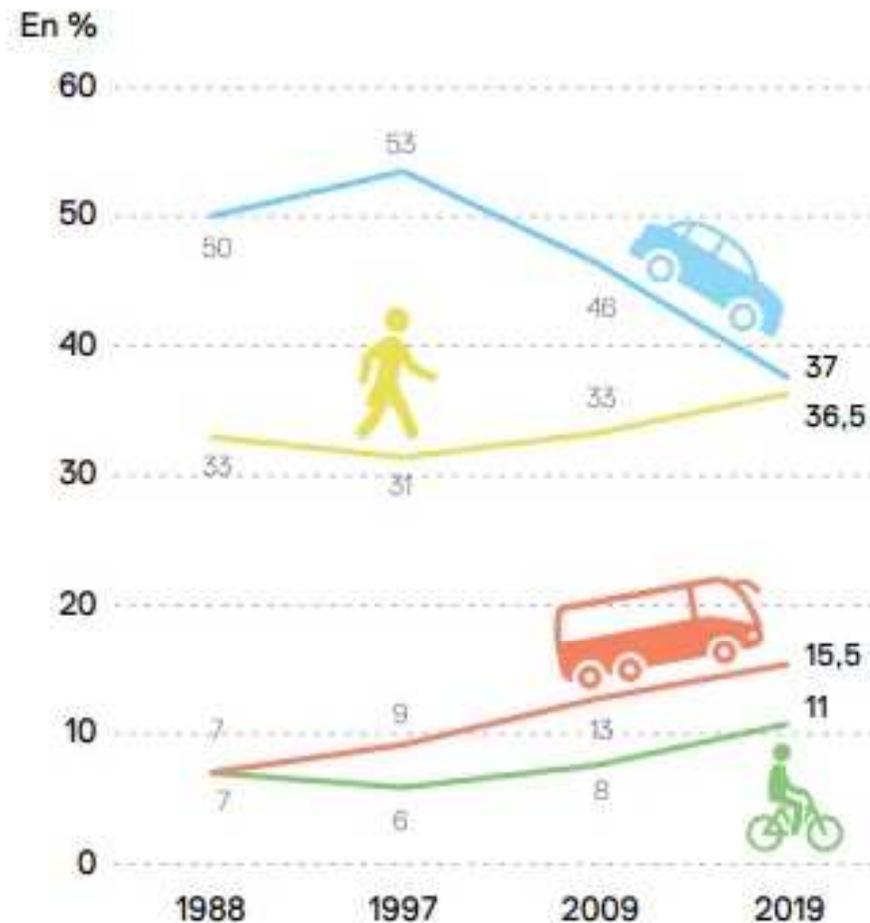


Nouveau séparateur vélo / piéton



- La marche a progressé : 40 % de part modale
- Effet médiatique et essaimage

Évolution des parts modales lors des quatre enquêtes Mobilité



- Repenser la marche et l'accès à la ville pour toutes et tous
- Assurer des continuités piétonnes
- Apaiser la voirie pour favoriser tous les usages de la rue
- Favoriser la marche vers l'école et développer les rues-écoles
- Faciliter les franchissements des axes majeurs
- Améliorer les perméabilités piétonnes du territoire
- Rendre la marche agréable par des espaces publics plus confortables
- Mieux prendre en compte le piéton dans les nouveaux aménagements
- Réduire les conflits d'usage de l'espace public
- Innover, expérimenter, évaluer
- Communiquer positivement, créer des événements fédérateurs, favoriser la participation citoyenne

- Cibler des publics spécifiques : enfants, femmes, personnes à mobilité réduite (rues écoles, enquêtes d'usages de nuit, obstacles et chantiers)
- Développer la marche hors du centre-ville, dans les quartiers éloignés et populaires
- Une approche systémique des conflits piétons-cyclistes

RUE ÉCOLE



LA FERMETURE À LA CIRCULATION D'UNE DIZAINE DE RUES
SCOLAIRES DANS LA VILLE DE STRASBOURG, POUR DES RUES APAISÉES

STRASBOURG.EU/RUESECOLES   

LA RUE ÉCOLE, COMMENT ÇA MARCHE ?

- ✦ C'est une rue fermée à la circulation des véhicules motorisés soit définitivement, soit de manière temporaire aux heures d'arrivée et de sortie des élèves, pour sécuriser les accès à l'école.
- ✦ Si la rue ne comprend pas d'accès riverain-e-s, des bornes amovibles sont mises en place et seuls les véhicules de secours ou d'entretien sont autorisés. La rue a alors un statut d'aire piétonne.
- ✦ Si la rue comprend des accès riverains ou du stationnement, la rue est fermée temporairement le matin et éventuellement le soir ou lors de la pause méridienne, par l'intermédiaire de barrières pivotantes sur des périodes de 30 minutes environ. L'espace est alors réservé aux piétons, vélos et trottinettes.
- ✦ Les riverain-e-s sont autorisé-e-s à quitter la rue en voiture à faible vitesse mais ne pourront pas accéder à leur garage pendant les horaires de fermeture.
- ✦ Du personnel sera chargé de fermer et ouvrir la rue aux horaires définis pour chaque école.



LA RUE ÉCOLE, À QUOI ÇA SERT ?

Cette démarche s'inscrit dans une optique de ville apaisée, conviviale, accueillante et où il fait bon vivre, où les enfants et parents se sentent en sécurité et peuvent s'épanouir au quotidien.

OBJECTIFS :

- 1 Améliorer le cheminement des enfants en apaisant les rues.
- 2 Faire apprécier divers bénéfices aux parents et riverain-e-s des écoles/ rues concernées ; bien-être global, sécurité des enfants, qualité de vie et convivialité.
- 3 Laisser la place à la végétalisation des rues grâce à une déminéralisation.
- 4 Étendre le principe à une dizaine d'école dans les mois/années à venir, en montrant aux riverain-e-s qu'une telle organisation est possible.





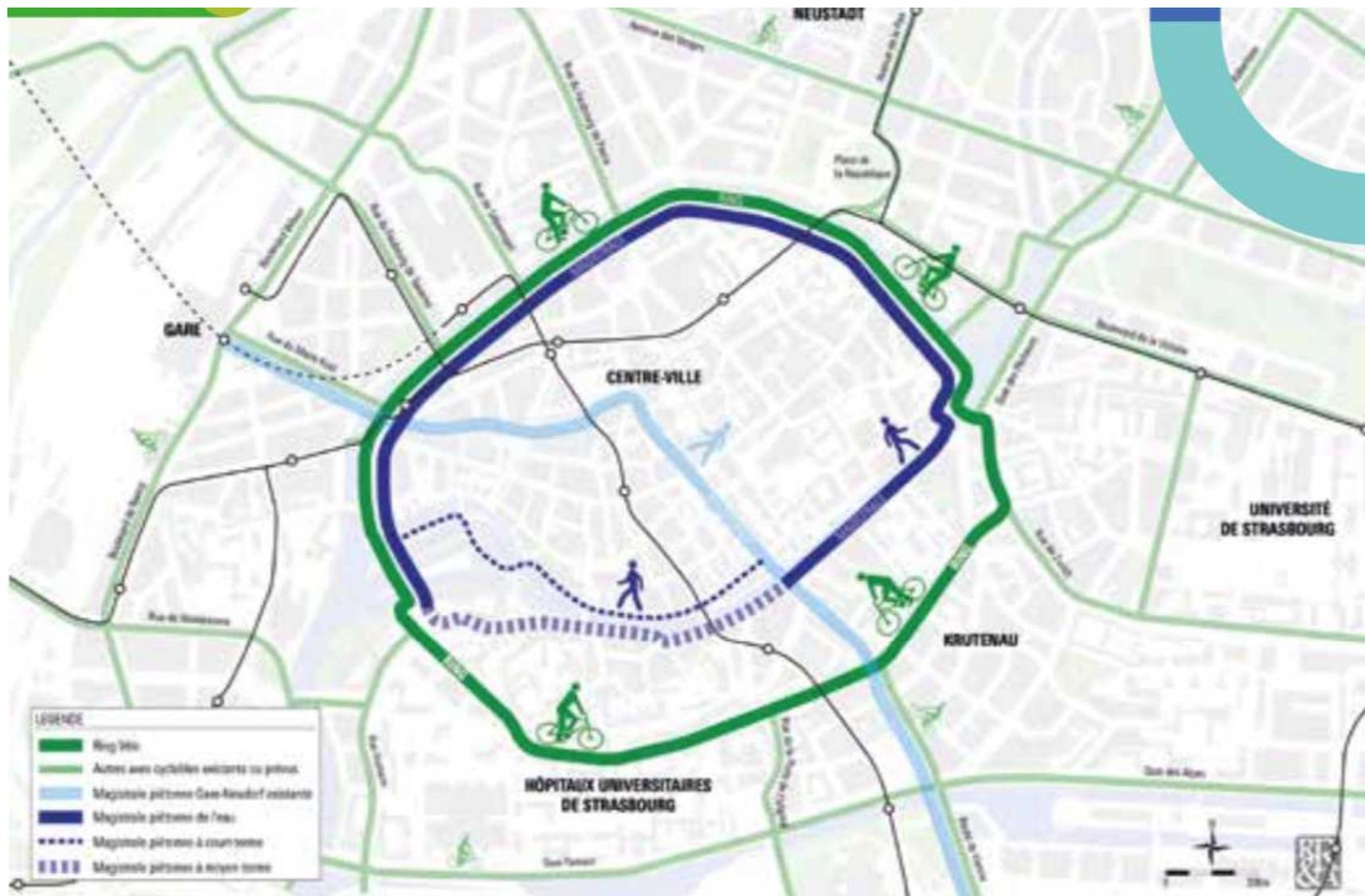
- Accompagne les extensions du tramway
- Objectif 2,5 m trottoir
- Perméabilités et franchissements des grands axes
- La marche en intermodalité (cheminements depuis les terminus des TC et parkings publics)



➔ Objectif : ville du quart-d'heure

- Réforme du stationnement et des plans de circulation pour libérer l'espace public
- Aménagements cyclables et piétons respectant le principe de séparation des flux
- Panneaux d'information, campagne de communication
- Contrôles renforcés et médiatisés (expérimentation des amendes minorées)









Merci pour votre attention !

sophie.dupressoir@strasbourg.eu